



GAB
HAUTE-SAÔNE

Agricultrices et agriculteurs **BIO**
de Haute-Saône

Vesoul le 2 février 2024

Objet : Appel de cotisation au Groupement des producteurs bio de Haute-Saône

Madame, Monsieur,
Chers collègues agrobiologistes,

Nous vous envoyons comme chaque année l'appel à cotisation au **réseau FNAB (fédération nationale des agriculteurs bio de France)** dont le GAB fait partie. Votre adhésion au GAB70 permettra à l'agriculture biologique de structurer son développement et de maintenir au niveau départemental, régional et national des politiques agricoles favorables au développement de l'agriculture biologique.

Parmi toutes les actions menées en région, il est à noter celles peu visibles mais d'importance, concernant le **"travail politique"** favorable aux agriculteurs bio.

Les nombreuses rencontres avec les élus des collectivités, les représentants du Ministère de l'Agriculture, l'Agence de l'Eau et les élus des Chambres d'Agricultures contribuent à la reconnaissance de l'agriculture biologique et à la préservation nos intérêts.

Ajoutons également tout le **travail d'animation** réalisé sur le terrain avec la mise en place des journées « sur les pistes du printemps bio » et « l'automne sera bio, ça se fête !! ». Journées consacrées à la communication sur le savoir-faire et la diversité de l'agriculture biologique du département. Sans oublier **l'accompagnement technique** avec les groupes d'échanges de pratiques par filière où chaque adhérent peut participer.

Les préjugés sont tenaces, **faire reconnaître l'agriculture biologique** comme une agriculture sérieuse et vertueuse est toujours d'actualité. Nous avons besoin d'être tous rassemblés au sein de la **fédération des agriculteurs bio de France** pour mener à bien cette mission.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Hélène CHEVALIER et Valentin FLEYTOUX,
les co présidents du GAB 70

NB : L'adhésion au GAB 70, c'est l'adhésion au réseau FNAB et l'abonnement au bulletin d'information du GAB 70. Une grande partie de l'information transite par mail. Faites-nous parvenir vos adresses mails.





**GAB
Haute-Saône**

Agricultrices et agriculteurs **BIO**
de Haute-Saône

*Ce bulletin est à renvoyer
accompagné de votre règlement à
l'adresse ci-dessous :*

**GAB Haute Saône
Chez Camille BALLOT
RUE HAUTE
70150 HUGIER**

Cotisation 2024

NOM Prénom :

Adresse :

CP VILLE :

DÉSIGNATION	Nombre	€ / unité	MONTANT
Nombre d'associés actifs		50 €	€
Nombre d'ha de prairie et de céréales		1,10 €	€
Nombre d'ha de culture végétale spécialisée (Viticulture, apiculture, Arboriculture, Maraîchage, PPAM)		11 €/ha ou 8 € par 25 ruches	€
TOTAL Cotisation 2024			€

Je souhaite recevoir le bulletin bio (4/an):

- En version papier par voie postale
- En version numérique par mail*

Si paiement par virement :

IBAN : FR76 1250 6700 1056 5157 3161 590
Code BIC : AGRIFRPP825

*A compléter, votre adresse mail :

Un reçu de votre cotisation vous sera envoyé afin que vous puissiez l'enregistrer dans votre comptabilité de l'exercice en cours.

Le règlement peut s'effectuer par virement, ou par chèque à l'ordre du GAB de Haute-Saône.

Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de : Marion Churout – animatrice GAB70 - gab70@agribiofranche.comte.fr – 06.35.16.64.27

